

Monsieur le sous-préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 1^{er} de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite « Association de Normalisation de l'Airsoft » ou « ANA », dont le siège est à Moyennoutier (88420), au 29 rue du Petit Paris.

Cette association a pour objet de rechercher et conseiller un cadre adapté et sécuritaire pour la pratique de l'activité d'airsoft et plus généralement pour l'utilisation des répliques ou lanceurs liés à cette discipline.

Ces recherches pourront porter sur la pratique de l'activité, l'utilisation des matériels liés à la pratique celle-ci ainsi que de leurs spécificités techniques ou réglementaires.

L'association a également pour objet complémentaire de promouvoir le résultat de ces recherches.

L'association pourra également émettre des recommandations en ce sens ainsi que créer un label certifiant de la bonne pratique de celles-ci.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

M. WALTHER Jérémy, de nationalité française et domicilié à Moyennoutier, au 29 rue du Petit Paris, sans profession, président;

M. TAME Alexandre, de nationalité française et domicilié à TON ADRESSE, TA PROFESSION, trésorier.

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le sous-préfet, l'assurance de notre considération distinguée.